

rai franchement que le vrai moyen d'arriver au port de Saint-Jean ce n'est pas de jeter des ponts sur le fleuve Saint-Jean, mais de doubler la voie du Pacific-Canadien jusqu'à l'ouest de la ville. L'honorable ministre de la Marine et des Pêcheries ne pensera probablement pas comme moi; mais peu m'importe, j'ai mes opinions et je ne crains pas de les exprimer. Quoi qu'il en soit, nous avons entrepris de pousser ce chemin de fer jusqu'au port de Saint-Jean, en le faisant passer sur les ponts en question et, par Rothesay, en le raccordant avec l'Intercolonial, et nous allons poursuivre notre entreprise. Il y a un autre pont, celui de la pointe Perry. Il coûtera plus de \$500,000. L'honorable député dit que ces ponts sont absolument nécessaires—quelle inconsistance, monsieur l'Orateur!—il pense que l'honorable ministre des Chemins de fer ne devrait pas en aider la construction.

M. CARVELL : J'ai dit que nous devions les construire nous-mêmes et ne pas donner notre argent aux Yankees.

M. McLEOD : Le contrat a été adjugé et il comprend les ponts.

M. CARVELL : Il ne l'a pas été.

M. McLEOD : Mon honorable ami sait que la compagnie du chemin de fer de Saint-Jean à Québec a obtenu le contrôle pour la construction de la ligne y compris les ponts?

M. CARVELL : Il ne l'a pas été.

M. McLEOD : Mon honorable ami sait ou ne sait pas ce qu'il dit. Pour moi, je sais qu'un contrat a été accordé pour la construction de cette ligne y compris les ponts. Une compagnie auxiliaire sera peut-être appelée à construire les ponts, mais il n'en est pas moins vrai que le contrat que je viens de mentionner a été adjugé. L'honorable député n'osera pas le nier. Toujours la même vieille histoire! C'était une excellente idée que celle de construire cette voie, dit-il, et c'est tout ce qu'il a à dire. Cette ligne dessert la vallée du Saint-Jean, peuplée longtemps avant l'arrivée des Loyalistes, par les Acadiens français, représentant des plus distingués de la race française, qui vinrent s'y tailler des établissements, et peuplée dans la suite par des bons émigrés des Etats-Unis où ils avaient abandonné de luxueux foyers pour venir fixer leur demeure dans la solitude qu'ils devaient faire retentir de leurs odes au vieux drapeau.

[M. McLeod.]

L'honorable député a eu raison de dire qu'il n'y a pas, dans toute la province, une aussi belle vallée que celle-là. Dans une quinzaine d'années elle produira des pommes d'une qualité qui sera reconnue supérieure dans tout l'univers. Mais lui et son parti ont cherché, par tous les moyens possibles, à paralyser les vigoureux et honnêtes efforts que l'on a faits pour faciliter, dans cette province, les moyens de transport non seulement pour ses produits mais pour ceux qui, pour des raisons géographiques, devraient être expédiés du sein et de l'extrémité de l'Ouest au port de Saint-Jean. Le discours que l'honorable député a prononcé aujourd'hui constitue une nouvelle preuve de l'intention bien arrêtée d'enlever au parti conservateur le mérite de l'énergie et du courage qu'il a déployés dans sa lutte contre les difficultés qu'il a dû surmonter pour construire un chemin de fer dans cette vallée que j'aime, au bien de laquelle je désire me dévouer et que l'honorable député devrait aimer lui aussi.

L'hon. H. R. EMMERSON (Westmoreland) : La pièce d'éloquence à demi préparée et de genre unique que nous venons d'entendre déclamer contient non seulement la définition de ce qu'est un esprit déshonné ou perverti, mais une illustration ou leçon de choses. J'aurais encore mieux goûté ce qu'a dit l'honorable député d'York (M. McLeod) et lui en aurais été encore plus reconnaissant s'il avait traité la question soumise à la Chambre par l'honorable député de Carleton (M. Carvell). L'honorable député d'York m'a paru très satisfait de son œuvre, mais ses voisins m'ont semblé l'être un peu moins. Il se serait acquis leur gratitude, comme la mienne et celle de toute la députation, s'il avait exprimé des opinions sur la question soulevée avec tant d'à-propos par l'honorable député de Carleton, cet après-midi. Sans chercher à suivre l'honorable député d'York dans le chemin tortueux qu'il a parcouru pour éluder la question qu'il s'agissait de traiter, je vous demanderai, monsieur l'Orateur, s'il ne convenait pas que l'honorable député de Carleton soumit cette question à l'attention de la Chambre?

Je sais que mon honorable ami le ministre de la Marine et des Pêcheries, aussi bien que l'honorable député de York, ont reproché à mon honorable ami de Carleton d'avoir été violent et, à leur dire, il est très malheureux que l'honorable député de Carleton ait tenu des propos susceptibles d'être mal interprétés. Si mon honorable ami de Carleton a tenu de ces propos, et si cela est mal, il est à